



Syndicat national unifié des directeurs, instituteurs,
professeurs des écoles, AESH et PsyEN de l'enseignement
public FO de Seine-Saint-Denis

**Modification du protocole sanitaire :
Les écoles ne sont pas une garderie !
Travail supplémentaire des directeurs et adjoints ? C'est non !
Recrutement d'infirmières et médecins scolaires et de prévention !**

Nouveau protocole : responsabilité accrue pour les équipes enseignantes

A l'heure où les mesures se durcissent pour tous nos concitoyens pour faire face à la cinquième vague, que le variant Omicron menace l'Europe, Monsieur le Ministre Blanquer considère que c'est le moment idéal pour « alléger » le protocole dans les écoles. Un allègement pour laisser au maximum les écoles ouvertes, mais pas un allègement pour les enseignants et surtout les directeurs... dont les tâches et les contraintes vont se multiplier !

L'objectif du ministre : maintenir coûte que coûte les écoles ouvertes ! L'école n'est pas une garderie !

Il n'y a plus de fermetures de classes en cas d'un seul cas positif avéré, une fermeture à partir de trois. Comme en mars dernier où l'épidémie a été terrible dans nos écoles en Seine-Saint-Denis, nous pouvons sérieusement nous poser la question : ce nouveau protocole n'est-il pas fait pour maintenir coûte que coûte les écoles ouvertes afin de permettre aux parents de travailler ? Les élèves non testés restent confinés chez eux puisque le maintien en présentiel dépend de la présentation d'un test négatif, nous devenons des « garde-chiourme » sanitaires.

Alors qu'il n'y a pas assez de médecins et d'infirmières scolaire, de médecins de prévention...

Que va-t-on demander aux directeurs d'écoles encore une fois ? Devront-ils gérer l'organisation des tests pour tous les élèves d'une classe ? Maintenant, ça suffit !

Dans le même temps, les apprentissages doivent se poursuivre en distanciel (la prime informatique reçue en janvier ne saurait constituer une quelconque obligation de télétravail). Nous rappelons que le travail en distanciel n'est, en rien, obligatoire.

Non à l'augmentation des tâches de travail, oui aux augmentations de salaires !

M. Blanquer voudrait nous faire faire des heures supplémentaires gratuites ? Les enseignants devraient faire une double journée de travail, présentiel et distanciel ? Et le salaire, on en parle ? Avec la perte de pouvoir d'achat nous continuons à demander une augmentation du point d'indice de 20%. Ce nouveau protocole sera une nouvelle charge de travail pour les enseignants ! Il est hors de question de travailler gratuitement pour palier l'incurie du ministère, l'incurie d'un ministre qui s'est vanté il y a peu d'avoir rendu 75 millions d'euros sur son budget !

Le Snudi FO s'est réuni nationalement et a pris position !

« Le Conseil National du Snudi FO constate que le nouveau protocole sanitaire mis en œuvre depuis le 29 novembre rend les conditions de travail intenable : les élèves viennent ou partent de l'école au gré des résultats des tests COVID ; les directeurs d'écoles doivent assurer le suivi de ces résultats, ce qui ne relève pas de leurs prérogatives et missions et ce qui alourdit considérablement leurs tâches ; les enseignants subissent une pression considérable pour assurer l'enseignement à la fois en présentiel et « en distanciel ». Afin de répondre aux besoins liés à la situation sanitaire, le Snudi FO revendique le recrutement de personnels qualifiés (médecins scolaires, infirmières scolaires, médecins de prévention...), le recrutement d'enseignants pour l'allègement des effectifs dans toutes les classes et tous les moyens de protection nécessaires. Le Snudi FO rappelle l'obligation de l'employeur de protection des agents garantie par le statut (protection fonctionnelle, suivi médical des agents...). »

**Snudi FO 93, Espace Maurice Niles, 11 rue du 8 mai 1945, 93000 Bobigny
Courriel : snudifo93@gmail.com - Site : snudifo93.net – Tél : 01 48 95 43 73**

